



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Direction générale des Finances publiques
economie.gouv.fr
impots.gouv.fr

Paris, le 17 juin 2019
N°718

Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics dresse le bilan de la campagne de déclaration de revenus et des premiers mois de mise en place du prélèvement à la source.

PRÈS DE 70 % DES FOYERS FISCAUX DECLARENT DÉSORMAIS EN LIGNE

Ce sont désormais 25 millions de foyers fiscaux qui déclarent leurs revenus en ligne¹. Dans un contexte de généralisation de la déclaration en ligne pour les contribuables disposant d'une connexion Internet, l'administration fiscale a mis en place, comme chaque année, un dispositif d'accompagnement pour tous ceux qui souhaitaient se faire aider.

Cette année, la majorité des questions posées par les contribuables concernait, directement ou indirectement, le prélèvement à la source et le dispositif de « l'année blanche » (notion de revenus exceptionnels et crédit d'impôt modernisation du recouvrement – CIMR).

En 2020, près d'une douzaine de millions de contribuables – ceux qui n'ont rien à modifier à leur déclaration préremplie – n'auront plus rien à faire : c'est une mesure qui va rendre plus simple les démarches administratives des Français.

LA MISE EN PLACE DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EST UN SUCCÈS

La mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu s'est bien déroulée pour l'ensemble des usagers, à tel point que la majeure partie d'entre eux considère déjà comme un acquis les avancées qu'elle représente. Les contribuables se sont immédiatement appropriés la réforme, réalisant 5 M d'opérations sur l'interface « Gérer mon prélèvement à la source », dont près de 1,4 M de modulations du taux.

Plus de 2 M de déclarations DSN et PASRAU sont déposés chaque mois par les collecteurs de retenue à la source (employeurs, caisses de retraites, etc.), comportant près de 90 M de données de revenus.

Grâce à ce bon fonctionnement, les rentrées fiscales sont conformes aux prévisions.

Contacts presse :

Cabinet de Gérald Darmanin : 01 53 18 45 03 – presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

¹ Ce chiffre sera actualisé à la fin du mois en prenant en compte les dépôts des tiers de confiance (experts-comptables...), qui ont jusqu'au 25 juin pour déposer les déclarations dans lesquelles figurent des revenus professionnels.